

Barème
d'honoraires



CABINET LAMY

VOTRE PATRIMOINE. NOTRE EXIGENCE.

GESTION COURANTE

Gestion courante 8% des encaissements

Gestion comptable et financière :

- Quittancement, facturation et encaissement des loyers et provisions pour charges
- Révision périodique des loyers
- Reddition et régularisation annuelle des charges locatives
- Règlement des factures, impôts et taxes
- Établissement des budgets prévisionnels pour les actifs en monopropriété
- Production d'un reporting financier

Gestion administrative et juridique :

- Traitement des préavis et suivi des échéances
- Suivi des obligations d'entretien et des assurances locatives
- Ouverture et gestion d'une procédure amiable

Pilotage technique :

- Mise en place, suivi et optimisation des contrats de maintenance
- Gestion des demandes d'interventions techniques courantes et des menus travaux
- Visite périodique de l'actif en monopropriété avec compte-rendu

PRESTATIONS ANNEXES

Pilotage des travaux (hors entretien courant) 5% du montant des travaux
Audit technique, assistance aux contrôles périodiques Vacation horaire
Constitution et remise d'un dossier d'impayé aux acteurs juridiques 280€
Suivi des contentieux locatifs Vacation horaire
Frais de mise en demeure par LRAR (*hors lots assurés en GLI*) 28€
Frais de constitution d'un dossier administratif (*permis de louer, congés bailleur, ...*) 190€
Établissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers 60€/lot
Déclaration et gestion des sinistres locatifs nécessitant déplacement sur site 5% de l'indemnité versée

AUTRES SERVICES

Audit patrimonial global réalisé par l'intermédiaire de notre partenaire Selon dossier
Reprise et contrôle de la comptabilité du précédent mandataire Vacation horaire

GARANTIE DE LOYERS IMPAYÉS (LOCAUX D'HABITATION)

Assurance contre les loyers impayés, indemnisation dès le premier mois 2,5% des encaissements

- Impayés couverts sans limite de durée et dès le premier euro impayé
- Protection juridique à concurrence de 15 000€
- Détérioration immobilière à hauteur de 10 000€

GARANTIE DE LOYERS IMPAYÉS (LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS)

Assurance contre les loyers impayés (*carence du montant du dépôt de garantie*) 4,8% des encaissements

- Impayés couverts dans la limite de 12 mois
- Frais de procédure pris en charge en intégralité

*Vacation administrative : 80€/h
*Vacation technique ou juridique : 120€/h

LOCATION

LOCAUX D'HABITATION VIDES OU MEUBLÉS RÉGITS PAR LA LOI DU 06 JUILLET 1989

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail (zones tendues)	10,09€/m ²
Charge : bailleur & locataire	
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail (zones non tendues)	8,07€/m ²
Charge : bailleur & locataire	
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3,03€/m ²
Charge : bailleur & locataire	
Réalisation de l'état des lieux de sortie (sans relocation)	3,03€/m ²
Charge : bailleur	
Réalisation de l'inventaire loi ALUR	1,50€/m ²
Charge : bailleur	
Honoraires d'entremise	180€
Charge : bailleur	

LOCAUX D'HABITATION HORS LOI DU 06 JUILLET 1989

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	10% du loyer annuel
Charge : bailleur & locataire	
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3,03€/m ²
Charge : bailleur et/ou locataire	
Réalisation de l'état des lieux de sortie	3,03€/m ²
Charge : bailleur et/ou locataire	

GARAGES ET PARKINGS

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux	180€
Charge : bailleur et/ou locataire	

AUTRES PRESTATIONS

Rédaction d'un avenant au bail	240€
Charge : demandeur	

VENTE IMMOBILIÈRE

Prix de vente inférieur 65 000€	5 000€
Prix de vente compris entre 65 001€ et 100 000€	8%
Prix de vente compris entre 100 001€ et 200 000€	7%
Prix de vente compris entre 200 001€ et 300 000€	6%
Prix de vente supérieur à 300 001€	5%

Charge : vendeur
Taux applicable sur le prix net vendeur

LOCATION

Commercialisation d'un local commercial ou professionnel	30% du loyer annuel HT HC
Charge : répartition selon mandat	
Rédaction d'un bail commercial ou professionnel (<i>hors commercialisation</i>)	1 500€
Charge : répartition selon mandat	
Rédaction d'une convention d'occupation précaire (<i>hors commercialisation</i>)	1 500€
Charge : répartition selon mandat	
Rédaction d'un avenant au bail	500€
Charge : demandeur	
Rédaction d'un acte de renouvellement	1 200€
Charge : demandeur	
Accompagnement à la négociation du loyer lors du renouvellement	5% du nouveau loyer annuel HT
Charge : demandeur	
Dossier d'évaluation locative	500€
Charge : demandeur	

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Prix de vente inférieur à 25 000€	3 000€
Prix de vente compris entre 25 000€ et 50 000€	5 000€
Prix de vente compris entre 50 001€ et 100 000€	10 000€
Prix de vente supérieur à 100 000€	10% du prix

CESSION DE MURS COMMERCIAUX

Prix de vente inférieur à 100 000€	10 000€
Prix de vente supérieur à 100 000€	10% du prix

Charge : vendeur
Taux applicable sur le prix net vendeur



CABINET LAMY

VOTRE PATRIMOINE, NOTRE EXIGENCE

BARÈME AU 01/05/2026

Cabinet Allan Lamy, SARL au capital de 1 000€ - 4bis Boulevard Rivet, Marseille (13008) - RCS Marseille 994 421 659 - APE 6831Z - Carte professionnelle n°CPI13102025000000160 délivrée par la CCI Marseille Provence
Garantie Financière gestion QBE Insurance International Limited - 1 Passerelle des Reflets tour CBX, Courbevoie (92400) - Montant garanti : 200 000 €

